

1. *Débitrice:* **F.F.U. Conseils Sàrl**, Rue du Grenier 2,
2300 La Chaux-de-Fonds
2. *Déclaration de faillite:* 31.10.2007
3. *Suspension de faillite:* 20.02.2008
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.03.2008
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* En fait domiciliée à Avenue Léopold-Robert 36, 2300 La Chaux-de-Fonds.

But: conseil en construction, achat, vente, import-export de biens et de technologie; construction de sites informatiques.

Si aucune avance de frais n'est effectuée, chaque créancier gagiste peut, dans un délai de 20 jours dès la publication, exiger de l'office la réalisation de son gage (garantie-loyers) conformément à l'art. 230a LP.

Office des faillites

2053 Cernier

(00286143)